



Vitry, le 8 décembre 2014

Commission "Spectacles"

CARTES MUSEES 2015

La commission Spectacles continue d'assurer la gestion des cartes de musée.

Cette année nous vous proposons de subventionner une nouvelle carte musée : la carte Paris-musées qui vous permet d'accéder en accès illimité et coupe-file à l'ensemble des expositions temporaires présentées dans 12 musées de la ville de Paris, l'accès aux collections permanentes étant gratuit (musée d'art moderne, maison de Balzac, musée Bourdelle, musée Carnavalet, musée Cernuschi, musée Cognacq-Jay, palais Galliera, musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris/musée Jean Moulin, Petit Palais, maison de Victor Hugo, musée de la vie romantique et musée Zadkine)

La carte Pinacopass ne peut plus être prise que par l'adhérent sur place ou par internet. Si vous êtes intéressé faite faire votre carte et envoyer à l'ARPA un justificatif. La subvention vous sera envoyée sous forme de chèque.

Attention :

- Ces inscriptions seront prises **en une seule fois** et non renouvelées dans l'année.
- Pour que vos cartes musées soient prises en compte, **vous devez être à jour de vos cotisations 2015**
- Pour les cartes SESAME (**Expositions Grand Palais ou Grand-Palais et musée du Luxembourg**), une note vous sera envoyée ultérieurement en mars/avril 2015

Important :

- **Vous devez remplir entièrement le formulaire particulier à chaque musée**, que vous pouvez retrouver sur le site ARPA (www.arpa-vitry.net)

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, ces formulaires peuvent être demandés à Geneviève BARRERE (01 46 33 45 26 - répondeur)

- **vous devrez joindre obligatoirement ce formulaire rempli à votre inscription ainsi que les justificatifs nécessaires.** En cas de non respect de ces règles votre demande ne sera pas prise en compte.

➤ *Pour les tarifs liés à une condition d'âge, joindre une photocopie de la carte d'identité*

Modalités d'inscriptions

- 1 - Remplissez le bulletin joint, avec le nombre de cartes et les musées choisis.
- 2 - Calculez le coût total de vos cartes (Adhérents et extérieurs) et reportez-le sur le bulletin d'inscription.

POUR LES CARTES COUPLES ET DUO, LA SUBVENTION NE SERA ATTRIBUEE QUE SI LES 2 PERSONNES FIGURANT SUR LA CARTE SONT ADHERENTES
POUR LA CARTE PASS SCIENCES NOUS NE PRENDRONS QUE LES ADHESIONS INDIVIDUELLES

- 3 - Calculez le montant total à payer.
- 4 - Libellez vos chèques à l'ordre de l'ARPA Vitry.
- 5 - Conservez une copie de votre bulletin d'inscription et adressez votre dossier à l'ARPA-Vitry, avec :
 - le bulletin d'inscription ARPA,
 - le(s) formulaire(s) de demande(s) de cartes musées dûment remplis,
 - les justificatifs éventuels (photocopies),
 - votre chèque de règlement (chèque d'adhésion séparé)

Date limite d'inscription : Vendredi 2 janvier 2015

Pour la carte Paris-musées, une réduction de 10% nous sera appliquée si le nombre d'inscrits est de 20 minimum. Dans ce dernier cas, les demandeurs de ces cartes seraient contactés par la commission et la réduction appliquée à chaque demande.

La commission Spectacles :

Geneviève BARRERE: genevieve.barrere@wanadoo.fr, Sylvie CHIARAMONTI, Bernard DREYER, Jacques GIRAULT, Daniel MARTIN



**Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry**

CARTES MUSEES

Bulletin d'inscription à retourner à l'ARPA avec le règlement

NOMS Prénoms	
Téléphone portable	
Adresse courriel	

MUSEES		PRIX ARPA		PRIX EXTERIEUR		
		Nombre	Prix unitaire	Nombre	Prix unitaire	Prix total
<i>Musée d'Orsay</i>	Solo		30,00 €		37,00 €	
	Duo		46,00 €		58,00 €	
<i>Musée du Louvre</i>	Solo		56,00 €		70,00 €	
	Duo		80,00 €		100,00 €	
<i>Carte Paris-musées</i>	individuel		32,00 €		40,00 €	
	Couple		48,00 €		60,00 €	
<i>Pinacopass</i> <i>Pinacothèque</i> (voir remarque dans le texte de la note)	Solo		48,00 €		60,00 €	
<i>Institut</i> <i>Monde</i> <i>Arabe</i>	Individuel <60 ans		28,00 €		35,00 €	
	Individuel >60 ans		24,00 €		30,00 €	
	Duo		40,00 €		50,00 €	
<i>Palais de la découverte et Cité des Sciences</i> <i>(Pass Science)</i>	Plein tarif		32,00 €		40,00 €	
	Plus de 65 ans		24,00 €		30,00 €	
Montant total à payer (chèque à joindre)						

Date limite d'inscription : Vendredi 2 janvier 2015

Cotisation 2015 (chèque séparé)

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	36,00 €		
Cotisation statutaire + Cotisation Solidaire (36,00€ + minimum 6,00 €)	-----		

(*) Le versement d'une cotisation solidaire d'un minimum de 6,00€ donne le droit de participer au tirage de la tombola lors de l'Assemblée Générale de 2015.

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr